

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	12 (1883)
<b>Heft:</b>	10
<b>Rubrik:</b>	XIIe assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices  
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Blanc-Dupont, instituteur, à Fribourg.

**SOMMAIRE.** — *XII<sup>e</sup> Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation* — *Discours de M. Zuber, à la réunion de la Société d'éducation de la Suisse allemande.* — *Enseignement de la composition (suite).* — *Bibliographies.* — *Avis.*

## XII<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Un membre de la commission des études a publié un compte rendu de la dernière réunion de la Société fribourgeoise d'éducation. Nous le reproduisons dans le *Bulletin pédagogique* pour renseigner nos abonnés du dehors sur les efforts faits dans le canton de Fribourg dans l'intérêt de l'instruction, et pour ne pas laisser les instituteurs qui n'ont pu assister à l'assemblée tenue à Fribourg, le 4 septembre, tout-à-fait étrangers aux discussions qui ont eu lieu, aux idées qui ont été émises, aux conclusions pratiques qui ont été adoptées, aux encouragements et aux directions donnés par notre vénéré Evêque.

Le mardi, 4 septembre, s'est réunie à Fribourg la Société fribourgeoise d'éducation. A huit heures et demie, un office funèbre a été célébré à Saint-Nicolas pour les membres défunt de l'association. Ensuite s'est ouverte, dans la grande salle de l'école des filles, la séance publique, à laquelle Monseigneur l'évêque du diocèse a bien voulu apporter le concours de sa présence et de sa parole aimées. On remarquait aussi la présence de Monsieur le président du conseil d'Etat, de Monsieur le directeur de l'instruction publique, de plusieurs membres du gouvernement, des autorités du district, de Messieurs les préfets de la Gruyère, du Lac et de la Broye, de Mgr Savoy, de Monsieur le Vicaire général, d'un grand nombre de révérends doyens et ecclésiastiques du diocèse, et d'un certain nombre d'autorités communales et de pères de famille, etc.

M. Blanc-Dupont, président de la Société fribourgeoise d'éducation, a indiqué en quelques mots pourquoi la réunion de cette

année n'a pas pu être tenue à Attalens, localité primitivement désignée. C'est la troisième fois que se réunit à Fribourg, où fut son berceau, la Société pédagogique fribourgeoise. Cette Société est née le 15 novembre 1871, dans une assemblée populaire convoquée au Lycée par M. le chanoine Schorderet et présidée par M. l'avocat Wuilleret. Le 6 novembre avait été envoyée aux instituteurs une circulaire secrète pour les engager à demander par pétition la sécularisation de l'enseignement, l'expulsion des maîtres congréganistes, l'expulsion du prêtre de l'école. Il était à craindre qu'un grand nombre d'instituteurs, influencés par leurs chefs, ne se laissassent aller à signer la pétition. Un exemplaire de cette circulaire tomba aux mains de M. le chanoine Schorderet, qui ne perdit pas de temps. Sur une simple convocation, 1,900 hommes, autorités locales, instituteurs, pères de famille, se trouvèrent réunis au Lycée. A la suite de brillants discours de M. Wuilleret, de M. le chanoine Wicky, etc., on décida la création d'une Société cantonale d'éducation, groupant en un faisceau, en même temps que les instituteurs, tous les citoyens, prêtres et laïques, qui veulent le progrès de l'instruction et l'union de l'école et de l'Eglise.

Tout à l'heure, nous avons prié pour ceux de nos Sociétaires que la mort nous a enlevés, et parmi ces pertes, il en est une qui nous a surtout affligés, celle de M. le chanoine Wicky, qui portait à l'Association un si vif intérêt.

La Société fribourgeoise d'éducation a été honorée, pendant ces douze années, des sympathies constantes de toutes les autorités religieuses et civiles. Elle est heureuse de voir aujourd'hui au milieu d'elle les membres du gouvernement, de nombreux magistrats, et surtout l'évêque illustre par son éloquence et par ses souffrances, qui depuis son entrée dans ce diocèse a montré que la cause de l'enseignement fait l'objet de ses plus actives sollicitudes.

M. Blanc-Dupont termine en priant Monseigneur de bien vouloir adresser quelques conseils à l'assemblée et la bénir.

Voici un pâle résumé de l'allocution de Sa Grandeur :

« C'est pour moi une joie bien douce d'assister à votre assemblée annuelle et d'applaudir à vos travaux. Dans le rapport de votre président, il y a un passage qui m'a frappé : j'ai vu que vous êtes nés d'une assemblée populaire, que vous avez reçu à votre berceau le baptême d'une origine démocratique. Ma pensée s'est reportée à une autre époque, lorsque la liberté suisse naissait au Grütli dans un baptême populaire, sous le regard de Dieu.

« Mais ce n'est pas assez ; il faut encore marcher en avant avec courage pour la cause que vous avez entreprise. Vous avez, Messieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices, une grande mission, grande en tous temps, mais plus grande encore dans les temps troublés où nous vivons. Vous prenez des mains de la

famille le jeune enfant pour lui inculquer les principes qui font les hommes, qui le gardent contre les séductions et le relèvent des défaillances. C'est là une noble mission par laquelle vous servez l'Eglise et honorez la patrie.

« Si l'instituteur peut faire tant de bien, il peut aussi, par son enseignement, désorganiser la famille, ruiner les croyances, et amener le pays à la décadence. Vous êtes, comme on l'a dit de Notre-Seigneur, pour la ruine ou pour la résurrection de beaucoup. La neutralité est impossible ; votre enseignement aura nécessairement ses bons ou ses mauvais résultats. Des enfants vous sont confiés ; les parents vous les conduisent et se reposent en vous ; l'Eglise ne demande pas mieux que de vous donner son concours et sa bénédiction. Sous tous ces regards et ces sympathies, vous avez la mission de faire des hommes, de former des chrétiens.

« Il y a des dangers contre lesquels je veux vous prémunir. D'abord contre le dégoût de votre condition pénible et modeste. Je vous le demande en grâce, aimez votre vocation, qui est une des plus honorables de l'ordre social. Il y a dans toute âme des heures de tristesse et d'accablement. Il y a des moments où il vous semble que vous êtes méconnus. Alors, ne vous laissez pas décourager. Savez-vous ce qu'il y a de plus à craindre pour des hommes ? C'est de devenir des saules pleureurs. Les saules pleureurs n'ont jamais rien fait que d'ombrager des tombeaux. Gardons-nous du pessimisme. Les pessimistes ne font jamais rien ; il faut être optimiste pour tracer son sillon et l'ensemencer, a dit de Tocqueville.

« Ah ! il est bien facile de critiquer les autres, quand soi-même on ne fait rien ; mais se livrer au travail avec les saintes énergies du devoir et ne pas se laisser arrêter par les épreuves et les mécomptes, voilà qui est fécond et méritoire. Si à l'heure présente, vous êtes quelquefois méconnus, pensez que la récompense vous viendra plus tard ; elle vous viendra dans ces enfants dont vous aurez fait des hommes, et plus tard de Dieu qui récompense le travail et le sacrifice.

« Dites-vous donc : Je suis en ce monde dans une place d'honneur, parce que Dieu m'a donné un terrain où je défriche, où je laboure et où je jette la semence. Plus tard, la semence germera, et la moisson tombera sous la fau. Aujourd'hui, vous creusez le sillon, vous y jetez le pain dont se nourrissent les esprits et les âmes. Ne vous laissez pas décourager par des échecs momentanés. Jeanne d'Arc disait à ses guerriers : Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire. Appliquez-vous cette pensée et dites : Les hommes travailleront et Dieu fera fructifier leur travail.

« En second lieu, écartez de votre vie ce qui pourrait contredire vos enseignements. L'œil des enfants est perspicace ; il voit les défauts des parents et des maîtres, il devine le côté faible de ceux qui sont autour de lui. Vos exemples doivent toujours cor-

roborer vos leçons. Donnez autour de vous l'exemple d'une vie franchement chrétienne et féconde en œuvres. Je vous recommande, en particulier, d'éviter les lectures dangereuses ou frivoles. Croyez qu'en lisant certains livres qui ne sont pas positivement mauvais, vous risquez néanmoins de voir se dissiper le parfum de votre âme, les saintes énergies de votre foi. Un saint évêque, qui avait traversé les épreuves de la Révolution et que j'ai connu dans sa verte vieillesse, me faisait observer qu'il n'avait jamais lu aucun ouvrage qui ne fût positivement bon : Par là, me disait-il, je ne me suis privé d'aucune lumière et je me suis épargné bien des orages. C'est que certaines lectures portent le trouble dans les âmes, énervent les volontés, inspirent le dégoût de la condition modeste où Dieu nous a placés.

« Puis, tenez-vous en garde contre certains préjugés. Il en est un sur lequel j'appelle votre attention. La science, vous dira-t-on, peut remplacer la religion. N'en croyez rien. Ah ! sans doute, la science a fait de grands progrès. Le travail, bénit par Dieu, est d'une fécondité admirable. Nous en avons un exemple dans cette belle exposition nationale qui fait honneur à notre patrie. Tous les siècles sont venus donner leur travail, leurs conquêtes et leurs découvertes merveilleuses : nous bénéficiions aujourd'hui de ce travail accumulé des siècles.

« Dieu ne nous défend pas d'aimer la science et de nous en servir ; il ne nous demande que d'observer la hiérarchie des choses ; cette hiérarchie est respectée, lorsque l'âme domine le corps, et que Dieu domine les âmes. En dehors de cette loi divine, c'est l'anarchie.

« Nous ne sommes pas l'ennemi de la science. Nous savons trop bien, suivant le dire de Bacon, qu'un peu de science éloigne de la religion, et que plus de science y ramène. Voyez Voltaire épuisant, au siècle passé, tous ses quolibets contre la Bible, parce qu'elle faisait créer la lumière avant le soleil. La lumière sans le soleil, qu'est-ce que cela peut bien être ? Et tous les incrédules d'applaudir. Mais la science a progressé, et aujourd'hui tous les savants enseignent que la lumière est tout à fait indépendante du soleil. Demain la science fera un nouveau progrès et fera tomber une autre objection de l'incrédulité, et les générations qui viendront après nous pourront rire des moqueries de nos libres penseurs. Ainsi, entre la science et la foi, il n'y a pas d'opposition, d'antinomie, mais un accord parfait, et si par moments cet accord paraît troublé, attendez que la science ait fait encore un pas et l'accord sera rétabli.

« Et par qui la science s'est-elle répandue dans le peuple, sinon par l'Eglise ? Notre-Seigneur a dit à ses apôtres : Allez, enseignez toutes les nations ; les pauvres seront évangélisés. Lui seul s'est occupé de faire instruire les peuples abandonnés. Il y avait, dans les nations, policiées, des académies pour les grands et les riches ; mais rien pour les pauvres. Dieu a envoyé ses apôtres, qui ont parcouru la terre et l'ont évangélisée, et bientôt

on a vu les écoles du peuple naître à l'ombre des cathédrales, dans les couvents et dans les presbytères. Le prêtre a été le premier maître d'école. Quand il n'a pu suffire à la tâche, il a créé l'instituteur, il a créé ces ordres religieux qui font vœu d'élever le petit, l'enfant du pauvre. Le Bienheureux de la Salle a quitté sa stalle de chanoine pour donner des leçons à d'humbles enfants, et l'Eglise l'inscrira pour cela dans le livre des Saints. Benoît XIV a dit qu'après le péché, le plus grand mal, c'est l'ignorance. C'est pourquoi, nous jetons ce cri: De la lumière! Encore de la lumière! L'humanité demande des clartés qui illuminent son berceau, qui dirigent ses voies et qui se projettent jusqu'au delà du tombeau. Par conséquent la religion n'est pas l'ennemie de la science, elle en est l'auxiliaire.

« Fuyez ceux qui veulent semer la méfiance entre l'instituteur et le clergé, qui travaillent à amener des séparations, à exiter de jalouses convoitises. Le prêtre et le maître d'école sont faits pour s'entendre. La prêtre à besoin de l'instituteur et il est son meilleur ami. Ils sont d'autant mieux faits pour s'entendre que l'un et l'autre sont fils de cette démocratie fribourgeoise où fut leur berceau commun. Ils ont été élevés sur les mêmes bancs d'école; ils ont prié dans la même église, fait côte à côte la première communion. Plus tard, ils se sont trouvés de nouveau, ils se sont rencontrés travaillant ensemble à éclairer les intelligences et à former les coeurs. Quand l'instituteur a des peines, où trouverait-il amitié et consolation, sinon sous le toit du presbytère ?

« J'ajoute cette parole: Tâchez de retenir aux champs les enfants qui vous sont confiés; évitez de favoriser les goûts de déclassement et de cosmopolitisme. Quel plus grand bonheur, après tout, pour le jeune homme, que de travailler le champ qu'ont travaillé ses ancêtres, de vivre dans la maison où ils ont vécu et où lui-même est né. Qu'irait-il faire dans les villes? Pour un qui réussit, combien j'en ai vus qui traînent une existence misérable! Vous savez ce que vous mangez, du bon pain, du lait véritable; dans les villes, tout est contrefait, même la nourriture. Vous avez un air pur, le spectacle incomparable de ces horizons grandioses, de ces belles prairies, de ces forêts touffues. Un Anglais disait un jour: C'est Dieu qui a fait les campagnes et le diable qui a fait les villes. (On rit.) Empêchez donc ce déclassement qui fait les hommes tristes, qui entasse dans les villes ces hommes découragés et aigris, toujours tentés de bouleverser la société qui les a broyés.

« Je me résume. La mission de l'instituteur est belle et grande; vous devez l'accepter sans aigreur et en accepter même les épreuves et les insuccès. Puis, prêchez par l'exemple autant que par les paroles, évitez les mauvaises lectures, travaillez dans votre modeste sphère à l'alliance de la science et de la religion: que l'entente règne entre l'instituteur et le prêtre. L'avenir de l'humanité en dépend. Si Dieu ne vient pas à l'enfant, celui-ci fera plus tard un ouvrier infidèle à ses maîtres, un père de famille

déshonorant son foyer, un vieillard épouvanté au terme de son existence.

« Nous ne voyons que trop dans les villes les résultats de l'éducation sans religion : c'est là qu'on trouve les éléments accumulés de désordre, les insultes contre Dieu, et la guerre contre la société. Si vous accomplissez votre mission, la démocratie toujours plus chrétienne montera de plus en plus dans cette sphère où les droits de Dieu sont respectés, où les hommes sont libres et honorés, et où la conscience conserve sa pureté.

« Le vieillard de la fable disait après avoir planté : Mes arrière-neveux me devront cet ombrage. Inspirez-vous de la même pensée. La semence que vous jetez germera et donnera plus tard un arbre verdoyant, ce sera l'arbre de la vertu et du bonheur. La Suisse a besoin de l'union de tous ses enfants pour n'être point menacée par les ennemis du dehors et du dedans. D'autres ont dit : C'est le courage qui fait les vainqueurs ; j'ajoute que c'est la concorde qui fait les invincibles ! » (Longs Applaudissements.)

L'assemblée s'agenouille sous la main de l'évêque qui appelle la bénédiction de Dieu sur ses travaux, afin qu'ils soient utiles à l'Eglise et à la patrie.

L'assemblée aborde la discussion de la première question du programme : « On reproche souvent à nos écoles de ne pas former nos jeunes gens à la vie pratique. Le reproche est-il fondé ? Si oui, comment remédier à ce mal ? »

42 instituteurs ont envoyé des mémoires sur cette question ; ces mémoires ont été condensés dans quatre rapports de conférences de district, et dans un rapport général dû à la plume de M. Duc, instituteur à Châtel-St-Denis, et publié dans le *Bulletin pédagogique*.

La discussion s'engage après la lecture des conclusions de ce dernier rapport.

M. Progin, inspecteur, ne peut pas admettre que l'école ne prépare pas à la vie réelle ; tout ce qu'on y enseigne est nécessaire à la vie pratique ; le jeune homme pourrait moins bien se tirer d'affaire, s'il manquait de l'une des connaissances qu'il a recueillies à l'école. Mais l'expérience manque au moment de l'entrée dans la vie pratique, et l'instituteur ne peut pas donner l'expérience ; c'est le jeune homme qui peut seul l'acquérir par lui-même. Il marcherait d'un pas plus sûr dans la vie réelle si dans l'école on avait toujours développé son intelligence par les procédés intuitifs.

M. Théraulaz, président du conseil d'Etat, fait un grand éloge du rapport de M. Duc. Il a lu ce rapport comme on lit un article de *Revue*, et après l'avoir lu, il a voulu le relire. Le rapporteur a eu raison de demander que l'école « donne des connaissances en rapports avec les occupations futures des élèves ; — qu'elle fasse dans ses programmes une plus large part aux branches essentiellement pratiques, — et que les manuels soient mis en harmonies avec les besoins des populations. »

Ces propositions répondent aux préoccupations actuelles des hommes qui suivent le mouvement de la Société en Suisse. Partout, j'ai entendu émettre la plainte que les écoles ne préparent pas les enfants à la vie pratique, qu'elles forment une armée de déclassés, et on indique comme remède à ce mal la création d'écoles professionnelles. Dernièrement encore, M. Droz, parlant aux exposants à Zurich, faisait ressortir cette idée que l'avenir de l'industrie en Suisse est lié à l'amélioration des écoles dans un sens plus pratique.

Nos écoles, par leurs programmes surchargés, arrivent à ne pas pourvoir, par l'instruction donnée, aux besoins de la population. De là il arrive que les métiers inférieurs, tailleur cordonniers, etc., sont à peu près abandonnés aux étrangers qui envahissent villes et nos bourgs, tandis que la population locale a perdu dans les écoles le goût des occupations manuelles. On prépare un bouleversement social, lorsque l'école jette chaque année sur le pavé des villes une foule de fruits secs et de déclassés. Le jeune homme sortant des écoles se dirige vers les carrières libérales qui sont déjà encombrés et pour lesquelles il n'a pas reçu l'instruction suffisante. Voilà les plaintes que j'ai recueillies de la bouche d'hommes qui suivent de près ce qui se passe dans les villes. A la vérité le mal est moins grand dans les campagnes, et chez nous l'on peut dire que l'enfant trouve dans la famille l'enseignement professionnel agricole. Aussi, l'orateur se borne-t-il à demander des écoles professionnelles à Fribourg et peut-être dans une ou deux villes du canton.

M. Théraulaz croit fondé le reproche fait par M. Duc aux programmes, de ne pas faire une part assez large aux branches essentiellement pratiques. On apprend à l'école trop de choses, ce qui fait qu'on n'en retient bien aucune. Or, il y a trois branches réellement indispensables : l'écriture, le calcul et la langue maternelle ; il faut donner à ces branches le pas sur toutes les autres dans les programmes et dans l'enseignement. Souvent Messieurs les instituteurs ont plus de goût pour les branches accessoires, et les poussent au préjudice des branches fondamentales. Il faut réagir contre cette tendance, et en tout cas n'aborder les autres branches que lorsque l'écriture, le calcul seront bien ancrés dans l'esprit des élèves de manière à ne pas être oubliés en peu de temps.

Quant aux manuels, ils ne sont pas suffisamment en rapport avec les besoins de la population rurale. Soit les manuels de lecture, soit les cahiers de calcul conviennent plutôt à l'enseignement dans les villes. Afin de ne sacrifier personne, il faudrait des manuels différents pour les villes et pour les campagnes. L'orateur rappelle qu'un manuel de lecture est en préparation en ce moment ; il exprime le vœu que les rédacteurs de ce manuel tiennent compte des idées qui viennent d'être exprimées. On a ouvert, il y a deux ans, pour ces manuels, un concours qui n'a pas donné des résultats satisfaisants : M. Théraulaz croit qu'un

nouveau concours pourrait donner de meilleurs travaux à la condition pourtant d'offrir des primes suffisamment élevées ; elles ne devront pas être de moins de mille francs.

M. *Morel*, préfet de l'internat, ne croit pas que l'instituteur puisse former à l'école même l'enfant pour la vie pratique ; mais cette préparation se ferait si l'action du maître et de la maîtresse continuait à s'exercer après l'émancipation de l'école. Il faudrait que les jeunes garçons et les jeunes filles trouvassent auprès de l'instituteur et de l'institutrice un guide dans l'application des règles données à l'école.

M. *Tschopp*, inspecteur scolaire, trouve les conclusions du rapport beaucoup trop pessimistes ; la faute en est un peu à la question posée, qui est trop vague, et qui devrait être scindée en plusieurs questions, de manière à en préciser le sens. A sa sortie de l'école, l'enfant doit être bien instruit et bien élevé, d'une manière générale, et être rendue apte à se diriger vers n'importe quelle vocation. Mais demander à l'école de préparer les jeunes gens chacun pour une vocation déterminée, c'est entrer dans le domaine de l'utopie.

La cause du mécontentement qui se fait jour dans une partie de la population urbaine, n'est pas dans l'enseignement donné par l'école ; mais dans les opinions et les aspirations qui règnent dans une partie de la Société. On est trop porté de nos jours à tout demander à l'école et à la rendre responsable de tout. L'instituteur n'est après tout qu'un tapissier qui pose une tapissérie dans un édifice fait par les soins et l'éducation de la famille.

Il y a cependant quelque chose à faire dans le sens d'une instruction plus pratique. Avant tout, il faut cultiver l'âme immortelle, en second lieu donner une instruction solide et suffisante, en troisième lieu seulement nous préoccuper des besoins de la vie pratique. C'est un travers que de vouloir l'école utilitaire. En disant à tout moment à l'enfant : Apprends ceci, parce que plus tard tu en auras besoin, on empêche son âme de s'élever à des aspirations plus nobles, on fait de lui un égoïste. Rien n'empêche de préparer les manuels spécialement au point de vue de la campagne, puisque le canton de Fribourg est presque exclusivement rural. Il ne sera pas nécessaire d'avoir d'autres manuels pour la seule ville qu'il y ait dans le canton. Il faut seulement aux villes certains enseignements spéciaux, comme le dessin, le modelage qui servent pour les besoins de l'industrie et les corps de métiers.

M. *Bourqui*, préfet du Lac, dit que l'école doit former l'homme et le chrétien avant de former des spécialistes. Elle doit donner une culture générale ; mais l'introduction trop directe de la pratique à l'école est fort contestable en principe et plaît médiocrement aux familles, preuve en soit le peu de sympathie des mères pour l'enseignement des travaux manuels aux jeunes filles.

M. *Bourqui* se rallie à la proposition tendant à simplifier les programmes, de manière à reporter toutes les forces de l'école

sur la langue, l'écriture et le calcul. Un bon manuel de lecture peut et doit donner des notions suffisantes sur les branches accessoires. Cependant, il ne faut pas sacrifier ces dernières, car ce sont celles-là qui mettent notre canton en arrière dans les examens des recrues. Ouvrir un nouveau concours pour un manuel de lecture, comme le propose M. Théraulaz, ce serait prétérir ceux qui ont été chargés par le conseil d'Etat de préparer le manuel et qui ont fort avancé leur travail.

M. *Gapany*, inspecteur scolaire: Si vous voulez des écoles professionnelles, c'est à l'Ecole normale qu'il faut commencer par en établir une, pour préparer les instituteurs à cet enseignement. L'orateur estime du reste qu'une école d'agriculture serait à sa place dans l'Ecole normale.

Ne demandons pas trop à l'école primaire; elle ne peut donner que les premiers éléments des connaissances humaines. Une simplification de programme est désirable, le mieux serait de s'en tenir au programme de l'examen des recrues. Jusqu'ici la langue française n'a été ni suffisamment enseignée ni suffisamment pratiquée. M. *Gapany* est porté à croire que la cause se trouve dans les manuels, qui ne sont pas assez élémentaires.

M. *Théraulaz* explique que, dans l'idée de ceux qui prônent les écoles professionnelles il ne peut être question de les établir que dans les villes. En tout cas un enseignement de cette nature ne peut être donné que lorsque les enfants sont suffisamment instruit dans les trois branches indispensables à tous. Ces trois branches ne doivent pas être enseignées superficiellement mais au contraire avec une intensité très grande.

Les écoles régionales, auxquelles l'orateur est favorable rempliraient le rôle d'écoles professionnelles, car elles devraient donner un enseignement spécialement approprié aux besoins de l'agriculteur. Faire de l'enseignement pour l'enseignement c'est s'engager dans une fausse voie; la valeur de l'enseignement est dans l'usage qu'on en peut faire. On a reproché à ceux qui veulent l'enseignement en vue de la vie pratique, de matérialiser la jeunesse; je crois que c'est l'ignorance qui la matérialise plus encore. Le travail ne matérialise pas; mais c'est le résultat de l'oisiveté, laquelle dit le Sage, est la source de tous les vices et de tous les maux.

M. *Perriard*, directeur de l'école secondaire, partage l'opinion que le programme de l'école est trop chargé, et que l'attention des enfants disséminée sur trop de branches ne peut se fixer sur aucune. mais il n'est pas partisan de doubles manuels, les uns pour la ville les autres pour la campagne. S'il faut un dédoublement, mieux vaut en faire de différents pour les deux sexes, quoique cette division fût difficilement applicable aux écoles mixtes, qui sont nombreuses à la campagne.

M. *Vonlanthen*, inspecteur scolaire: Les idées émises [par M. Théraulaz, sont admises partout autour de nous, et on peut en tenter la réalisation sans danger. Quand on parle d'école profes-

sionnelles, on n'entend pas des écoles où les différents métiers seraient enseignés, mais des écoles où l'on donne des idées, des connaissances, des directions qui font connaître aux enfants la nature de chaque profession et qui les guident dans le choix d'une vocation. Nous pourrions faire quelque chose du moins pour les besoins de la population agricole.

Le programme que nous suivons remplit-il le but qu'il faut se proposer ? Non ; les branches essentielles sont négligées ; l'enseignement de la lecture, de l'éciture et du calcul n'est pas donné d'une manière assez approfondie. En particulier l'écriture est généralement mauvaise. Elle était meilleure il y a quelques années. Dans le choix des problèmes on peut préparer le jeune homme à la vie pratique. M. l'inspecteur a vu des écoliers, même forts en calcul, ne pas savoir résoudre des problèmes fort simples d'application du calcul à la vie de chaque jour. Il faut donc réformer ce qui demande une réforme.

M. *Progin*, inspecteur scolaire : Les enfants de nos écoles sont en général en retard de deux années, c'est-à-dire que à quinze ans, ils ont reçu le même degré d'instruction qui est donnée chez nos confédérés aux enfants de 13 ans. Il nous faut regagner ces deux années ; il faut qu'à 13 ans, nos enfants aient la somme de connaissances qu'on requiert maintenant pour l'émancipation. M. Progin ne croit pas qu'à des enfants qui ont au plus 13 ans, on puisse donner un autre enseignement professionnel que l'enseignement par la méthode intuitive. Il adhère à la proposition d'introduire dans le manuel de lecture les notions générales d'histoire, de géographie, et d'instruction civique.

M. *Schaller*, directeur de l'instruction publique : Les plaintes que nous venons d'entendre s'adressent aux mauvaises écoles. Dans les bonnes, et elles sont nombreuses, Dieu merci, l'enseignement est donné d'une manière pratique et appropriée à la future profession de la généralité des élèves. Si ceux-ci, à peine sortis de l'école, s'empressent de tout oublier, la faute n'en est pas à l'école elle-même. Dans le projet de loi qui vient d'être adopté par le conseil d'Etat, les trois branches de l'écriture, du calcul et de la langue maternelle sont mises au premier rang, et doivent seules être enseignées dans les cours inférieurs. Le projet permet seulement d'élargir ce programme dans les cours supérieurs et de le compléter dans les écoles primaires supérieures. Les bons instituteurs font les bonnes écoles, mais les meilleurs ont à lutter contre certaines déficiences qui paraissent inhérentes au caractère de notre population.

Quant à l'enseignement professionnel, il faut le laisser pour les villes. Fribourg devrait transformer sa cinquième classe en école professionnelle. La Direction de l'instruction publique l'a demandé maintes fois ; mais les autorités locales ne sont pas encore entrées dans ses vues.

M. *Progin* voudrait qu'on puisse émanciper avant 15 ans les enfants qui ont parcouru avec succès tout le programme des

écoles primaires. Ce serait un encouragement pour les familles ; il a dû maintenir dans les écoles des enfants qui n'y faisaient plus rien, et qui y contractaient des habitudes de paresse.

M. *Blanc-Dupont*, appuyé par M. *Progin*, demande l'établissement de cours agricoles pour les élèves de l'Ecole normale d'Hauterive ; cet enseignement exigerait une quatrième année, réforme désirable sous bien d'autres rapports.

A la suite de cette discussion, les conclusions du rapport de M. Duc sont adoptées, et l'on passe à la discussion de la seconde question à l'ordre du jour. « D'où vient que l'enseignement de l'économie domestique dans nos écoles ne produit que de faibles résultats pratiques ? Moyens d'y remédier. Choix ou élaboration d'un Manuel. »

M<sup>me</sup> *Colette Maillard*, institutrice à Vaulruz, a préparé sur cette question un rapport très bien fait qui a paru dans le *Bulletin pédagogique*, et qui sert de base à la discussion.

MM. les inspecteurs Volanthen, Gapany, Progin, Tschopp, Soussens, rédacteur, Perriard, directeur, Schaller, directeur de l'instruction publique, Horner, recteur, et Hermann, instituteur ont pris part à cette discussion qui peut se résumer comme suit :

Il faut faire une grande différence entre les écoles tenues par des institutrices, et les écoles tenues par des instituteurs où des maîtresses d'ouvrages sont chargées de l'enseignement spécial pour les jeunes filles. Les maîtresses d'ouvrages se bornent en général à enseigner quelques travaux manuels ; elles n'ont ni les connaissances ni les aptitudes pour donner l'enseignement de l'économie domestique. Leur enseignement n'est, en outre, donné qu'aux heures fixées par le programme, et ce nombre d'heures est insuffisant ; les programmes de nos cantons confédérés font une part plus grande à cette enseignement.

Les maîtresses augmentent ordinairement le temps fixé au programme, et en cela elles ont raison ; mais il faudrait modifier le programme, de manière à régulariser cette situation.

Le programme veut en outre que la leçon d'économie domestique consiste en lectures ou explications verbales pendant les leçons d'ouvrage. Or, en pratique, ce système n'a donné que de mauvais résultats. Les enfants n'écoutent pas et ne suivent pas les lectures ; les maîtresses, absorbées par la surveillance des tâches manuelles, n'ont pas la liberté d'esprit nécessaire pour donner des leçons d'économie domestique.

Le manuel dont on se sert dans nos écoles, laisse à désirer ; la proposition a été faite d'ouvrir un concours pour la préparation d'un manuel spécialement adapté aux besoins de nos populations. Toutefois, M. Schaller préférerait voir traduire le manuel suivi dans les écoles allemandes du canton, et qui a été rédigé par un ecclésiastique du canton de Soleure. Mais divers orateurs estiment que ce manuel devrait en tout cas être complété par une dame. l'ouvrage trahissant par maintes lacunes son origine masculine. Il faudrait, en outre, des planches et des dessins dans le texte, pour compléter par les yeux l'enseignement écrit.

Tout le monde est d'accord pour demander un programme détaillé de l'enseignement de l'économie domestique dans les écoles primaires. L'élaboration de ce travail devra être mise à l'étude pour la réunion pédagogique de l'année prochaine.

Une discussion accessoire s'est engagée à propos de l'influence exercée par le tressage des pailles sur l'éducation des jeunes filles. On a été généralement d'accord pour admettre que le tressage se fait à un âge trop jeune et empiète trop sur le temps qui devrait être réservé à l'enseignement primaire ainsi qu'à la formation de la fille aux travaux du ménage. On trouve ainsi, dans certaines communes, de jeunes filles de 15 à 20 ans, qui ne savent ni faire la cuisine la plus simple, ni vaquer aux travaux de la propreté. C'est un abus déplorable et dont les conséquences pernicieuses sont bien loin d'être compensées par le produit de ce travail précoce et hâtif.

La troisième question soumise aux délibérations de l'assemblée est ainsi conçue : « On est étonné de voir nos recrutables réussir fort mal dans le calcul, surtout dans le calcul oral. Etudier les causes de cet insuccès persistant, et les moyens à prendre pour y remédier sans délai. »

Sur cette importante question, 56 travaux ont été présentés par des instituteurs, et cinq rapports ont été lus et discutés dans les conférences de district. Enfin M. Mossu, a déposé un rapport général, qui a paru au *Bulletin pédagogique*. Ce rapport, qui fait honneur au talent et aux études de son auteur, est peut-être un peu long, surtout dans la partie des conclusions, qui prennent trois grandes pages en petit texte. Nous répétons cette critique, qui a été faite plusieurs fois dans le courant de la discussion.

M. Progin, inspecteur scolaire, annonce que les examens des recrues ont commencé la veille à Bulle et sont dirigés d'une manière on ne peut plus consciencieuse. Il entre dans des détails intéressants sur la méthode adoptée par les examinateurs fédéraux, soit pour les exercices de calcul oral, soit pour les problèmes de calcul écrit.

M. Horner, recteur du Collège, fait un éloge mérité du rapport de M. Mossu. C'est, dit-il, un vrai traité de pédagogie pour l'enseignement du calcul. Il voudrait que les cahiers de Zähringer-Ducotterd soient refondus en partie, de manière à contenir un choix de problèmes progressifs et tirés des mœurs et des besoins de nos populations rurales. M. Horner exhorte les instituteurs à employer les procédés intuitifs dans les débuts de l'enseignement du calcul mental.

M. Vonlanthen, inspecteur scolaire, insiste sur ce point que l'instituteur ne doit pas être esclave du livret. Il y en a qui se feraient un cas de conscience d'omettre un seul problème, ou d'en changer l'ordre. Choisissons nous-mêmes dans d'autres recueils, ou préparons un choix de problèmes qui soient à la portée des enfants, et qui s'adaptent aux besoins futurs de nos élèves. Ces problèmes, nous les dicterons et en ferons un cahier spécial. Il y

a malheureusement dans les livrets suivis dans nos écoles, beaucoup trop de problèmes tout à fait trop difficiles pour des enfants, et un grand nombre encore qui ne conviennent pas du tout à des populations agricoles.

M. *Hermann*, inspecteur, critique une des conclusions du rapport. Il n'admet pas que les cours du soir soient remplacés par une école du dimanche, ou par une école placée sur le demi-jour de congé hebdomadaire. L'instituteur doit avoir son dimanche libre, et il faut aussi qu'il puisse disposer de quelques heures dans la semaine. M. Hermann se demande si les cours de perfectionnement ne seraient pas remplacés avantageusement par des conférences instructives, auxquelles le public serait convié.

M. *Perriard*, directeur, appuie les idées émises par M. le recteur Horner. La méthode des cahiers Zæhringer est bonne ; mais il y a dans les cahiers de calcul des détails imparfaits et qui demandent une correction attentive pour que les tâches soient bien à la portée des élèves et adaptées à leurs besoins futurs.

M. *Tschopp*, inspecteur scolaire, estime que les cahiers de Zæhringer sont tout à fait insuffisants en ce qui concerne la numération ; aussi les élèves sont-ils embarrassés pour écrire des nombres mêmes fort simples. Il voudrait, à côté de ces cahiers, un petit traité didactique. Il ne faut pas avoir peur de forcer les enfants à apprendre un peu de théorie ; ils apprennent bien le catéchisme. Il répète que ce n'est pas la faute de l'école si les enfants ne savent pas se servir pour la vie pratique des connaissances acquises.

M. *Blanc-Dupont*, président, trouve comme le préopinant, qu'il faudrait à l'enfant quelque chose de plus qu'un recueil de problèmes. La partie de la numération est insuffisante. Habituons les enfants à décomposer les nombres : autrement qu'arrivera-t-il ? C'est qu'ils sont incapables d'écrire un nombre sous la dictée. M. Blanc-Dupont reproche au sixième livret d'être tout à fait au-dessus de la portée des écoles primaires.

M. *Michaud*, directeur de l'Ecole normale, se range à l'avis de M. Perriard ; il ne croit pas qu'on doive mettre un traité théorique entre les mains des élèves. Les exercices sur la numération lui paraissent suffisants, pourvu que l'enseignement soit donné conformément au *Guide du maître*. La plupart des plaintes formulées, des lacunes constatées, viennent de ce qu'on ne suit pas les directions de ce *Guide*.

La discussion terminée, l'assemblée aborde les tractanda qui intéressent spécialement la Société : approbation des comptes, nomination du nouveau Comité. La réunion de l'année prochaine se tiendra à Cugy, dans le district de la Broye.

\*\*\*

Le banquet était préparé à l'hôtel Bellevue, dont la rotonde avait été disposée à cet effet et ornée avec une simplicité de bon goût. Mais au moment où le cortège se formait, précédé de la

fanfare l'*Harmonie*, une pluie abondante a forcé de rompre les rangs, et un grand nombre de personnes sont restées en ville. Ce fâcheux contre-temps a sensiblement diminué la fréquentation du banquet, ce que nous regrettons pour le succès de la fête, et aussi pour le maître d'hôtel de Bellevue, dont la réputation n'est plus à faire, et qui s'est réellement surpassé en donnant pour 2 fr. 50 (vin compris) un repas copieux, bien préparé et servi à point.

La pluie, qui n'a cessé de tomber pendant le banquet, et qui produisait un roulement ininterrompu sur la toiture de la rotonde, a quelque peu empêché d'apprécier les productions de la fanfare L'*Harmonie* qui a donné à la fête un concours justement apprécié.

Sa Grandeur Mgr Mermillod, empêché de suivre les discussions pédagogiques de la séance publique, a tenu à se trouver encore une fois au milieu du corps enseignant et des amis de l'éducation ; il a daigné honorer le banquet de sa présence, et offrir des vins d'honneur.

### Toast de M. le Directeur Michaud.

Monseigneur,  
Vénérés membres du clergé,

Je suis à la fois confus et heureux d'avoir été choisi par le Comité de notre association pour porter le toast aux clergé. Nous avons aujourd'hui le bonheur de posséder au milieu de nous, le premier pasteur du diocèse, Sa Grandeur Mgr Mermillod, qui a bien voulu honorer notre assemblée de sa présence. De nombreux ecclésiastiques, accourus de tous les points du canton, sont venus aussi nous apporter le témoignage de leur sympathie et le précieux concours de leurs lumières. Je n'ignore pas combien je suis peu qualifié pour remplir dans une telle circonstance, une tâche aussi délicate ; je ne me laisserai cependant point dominer par le sentiment de mon indignité et de mon insuffisance, car en venant porter la santé de notre évêque bien-aimé et de son clergé, je forme des vœux qui sont chers à tous, et je suis sûr de trouver dans tous les rangs une entière bienveillance et une adhésion unanime.

Devons-nous nous étonner de rencontrer le prêtre dans nos assises annuelles et de le voir s'occuper avec un si vif intérêt de l'éducation de la jeunesse ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit à ses apôtres, comme Monseigneur nous le rappelait ce matin : Allez et enseignez toutes les nations. Il a ainsi institué l'Eglise l'éducatrice des peuples. Et comment s'est-elle acquittée de cette tâche ? L'histoire nous l'apprend. Elle nous fait assister dès les premiers siècle du christianisme à une véritable rénovation sociale, et le sacerdoce est l'instrument des desseins miséricordieux de la Providence sur le genre humain.

A la voix de l'Eglise, l'esprit d'erreur est vaincu, la lumière se

fait dans les intelligences, l'homme connaît enfin ses sublimes et immortelles destinées. Il rougit alors de lui-même et de ses égarements ; il déplore ses turpitudes et renie son passé ; les faux dieux sont détrônés, leurs autels détruits, leurs idoles brisées. En même temps le cœur de l'homme est transformé, les vices les plus honteux qui depuis des siècles ravageaient et déshonoraient l'humanité, font place à des vertus héroïques. Il n'y a plus d'esclaves dans le monde, il n'y a plus que des frères dont les âmes rachetées par le sang d'un Dieu ont le même prix aux yeux du Créateur, et l'on est témoin de dévouements sublimes, inouïs jusque là.

L'agriculture, les sciences, les arts reçoivent bientôt une impulsion nouvelle. De pieux solitaires qui tiennent le crucifix d'une main et la pioche de l'autre, emploient le temps que leur laisse le service des autels à défricher des terrains incultes, ils apportent ainsi jusque dans les lieux les plus reculés la vie et la civilisation.

D'autres consacrent leurs loisirs aux sciences ; ils cultivent la littérature, et la philosophie dans le silence des cloîtres ; ils reproduisent aussi les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne et les sauvent du naufrage lors de l'invasion des Barbares.

Il est enfin des religieux qui, partageant leur temps entre le sanctuaire et l'étude, exécutent des travaux qui sont des prodiges de patience et des merveilles d'art et qui excitent encore aujourd'hui notre étonnement et notre admiration.

Cette action civilisatrice, l'Eglise l'exerce dans le monde depuis dix-neuf siècles ; mais elle est aujourd'hui trop méconnue et trop souvent combattue. Qu'ils sont donc ignorants ou ingrats ceux qui ne veulent voir dans l'Eglise qu'une entrave aux conquêtes du génie et une entrave à la marche progressive de l'humanité ! Ils ressemblent à des enfants dénaturés, qui insultent à leur mère dès qu'ils croient pouvoir se passer de son secours. Pour savoir ce qu'ils doivent à l'Eglise, qu'il jettent donc les yeux sur les peuples qui n'ont pas encore subi cette influence régénératrice ou qui l'ont malheureusement rejetée. Le spectacle de l'Hindou et du Chinois prosterné dans leurs pagodes, aux pieds des idoles de Brama ou de Bouddha est bien propre à leur inspirer de salutaires réflexions.

Et que sont devenues les chrétiens autrefois si florissantes de Syrie, d'Anatolie, et d'Afrique ? Malgré leurs pelouses vertes, leurs collines ondulées, leur soleil radieux et leur ciel bleu, ces pays semblent avoir perdu leurs charmes et leur poésie en perdant la vraie foi. La main de la destruction s'acharne à jeter la poussière de leurs anciens monuments aux quatre vents des cieux, et les populations n'ont secoué le joug si doux des chrétiens, que pour tomber sous le joug mille fois plus dur de l'erreur, de l'ignorance et du fanatisme musulman.

Et où ont mené ces peuples les soi-disant philosophes qui ont voulu les émanciper de la tutelle de l'Eglise pour les conduire au bonheur en ne prenant pour guide que le flambeau vacillant de la

raison humaine ? Les catastrophes de la fin du siècle passé sont présentes à tous les esprits. Cette tentative a failli replonger l'Occident dans les ténèbres de la barbarie.

Malgré les clamours de la libre-pensée, l'Eglise, fidèle à sa mission, continue son œuvre moralisatrice. Elle est maintenant, comme à son berceau, entourée de l'auréole de toutes les vertus ; elle inspire les mêmes dévolements et compte encore de nombreux martyrs. Sous toutes les latitudes, dans les pays glacés du Nord, comme dans les contrées brûlantes de l'équateur, on rencontre ses missionnaires, qui, renonçant à tous les plaisirs d'ici-bas et faisant d'avance et joyeusement le sacrifice de leur vie, vont apporter à de pauvres sauvages, dans les pays les plus lointains, avec le pain de la vérité, les bienfaits de la civilisation ; ils ouvrent des écoles partout où ils dressent des autels ; ils créent des voies nouvelles au commerce et contribuent au développement des sciences historique et géographique.

Mais, est-il nécessaire d'aller si loin pour se convaincre des bienfaits de l'Eglise ? Jetons plutôt nos regards autour de nous. Ne voyons-nous pas le clergé s'occuper activement de l'éducation de la jeunesse et travailler à la diffusion de l'instruction ? Le premier pasteur du diocèse en donne un bel exemple. Dès son apparition au milieu de nous, il a voué à nos écoles une sollicitude toute particulière. Il a voulu donner à la jeunesse studieuse les prémisses de son épiscopat. Sa Grandeur, en effet, n'écoulant que son zèle, oubliant les fatigues du voyage et les émotions de l'arrivée, s'empressa de visiter nos classes depuis l'humble école primaire jusqu'à notre premier établissement d'éducation. L'illustre prélat, dont les grandes vertus sont unanimement admirées et dont l'éloquence a charmé l'Europe entière, a trouvé pour tous dans son cœur d'apôtre des paroles pleines de bienveillance et d'amour paternel. Il a prodigué aux maîtres et aux élèves d'utiles conseils, de sages directions et laissé partout sur son passage d'agréables souvenirs, et ranimé dans nos âmes le désir et la volonté du travail et de la persévérence. Aujourd'hui encore, il a daigné ouvrir notre séance en rappelant à l'instituteur chrétien l'importance et la beauté de sa mission, en le mettant en garde contre les écueils qu'il rencontre sur son chemin ; il nous a adressé des encouragements qui sont pour nous un motif de joie et d'espérance. Il y a onze ans, j'avais déjà le bonheur de rencontrer Sa Grandeur au seuil de ma carrière et d'incliner mon front sous sa main bénissante. Je suis donc aujourd'hui doublement heureux d'être l'interprète de notre association pédagogique pour lui exprimer nos sentiments de vive gratitude, de filiale affection et d'inaltérable dévouement.

L'instituteur sait aussi qu'il n'a pas chez nous d'ami plus fidèle et plus dévoué que le prêtre, qui est son protecteur né et son plus puissant auxiliaire. Il est même parmi nous des prêtres, que je ne veux point nommer pour ne pas blesser leur modestie, qui, par l'exemple, par la parole et la plume, rendent dans notre pays à la cause de l'instruction populaire des services signalés.

Dans notre canton, on respecte l'autorité de l'Eglise. Loin de combattre le clergé, l'autorité civile s'en fera toujours un collaborateur. Encouragés par la sollicitude paternelle que Sa Grandeur daigne nous témoigner, nous redoublerons de zèle dans l'accomplissement de nos devoirs. Ecclésiastiques et laïcs, nous lutterons ensemble et avec énergie contre les nombreux obstacles qui s'opposent au développement de l'instruction au sein de nos populations et nous espérons pour l'avenir des résultats meilleurs.

Je porte donc mon toast à Sa Grandeur notre évêque bien-aimé et au clergé qui porte un si vif intérêt à notre association ; je bois à l'accord qui doit régner entre l'Eglise et l'Etat, l'évêque et les magistrats, le prêtre et l'instituteur, au succès de nos efforts réunis et à la prospérité de nos chères écoles.

### Toast de Sa Grandeur Mgr Mermillod.

Voici quelques-unes des pensées développées par Mgr Mermillod, avec cette éloquence du cœur et ce charme des pensées et de l'expression qui tient un auditoire suspendu à ses lèvres.

« Vous ne serez pas étonné de ma présence à votre festin qui suit vos fécondes délibérations. Les plus vieux souvenirs de l'Eglise nous montrent l'évêque présent aux agapes fraternelles où les fidèles se réconfortaient et se communiquaient leur ardeur. Ainsi dans la persécution, les évêques réunissaient les chrétiens autour d'eux dans les catacombes, et rompaient le pain à côté des tombes de ceux qui avaient versé leur sang pour Jésus-Christ. Plus tard, au moyen-âge, nous voyons prêtres et fidèles se rencontrant dans des fêtes qui unissaient les cœurs et fortifiaient les volontés. Et de nos jours, dans les congrès catholiques, l'évêque est encore au milieu des vaillants soldats de la cause de l'Eglise, assis à côté d'eux, autour de la même table. Ce matin, j'ai pris ma part du festin que vous avez préparé pour les intelligences, et maintenant, il m'est doux de me retrouver au milieu de vous dans ce festin où règne l'union et le dévouement à la cause de l'instruction.

« L'orateur qui vient de porter la parole en votre nom, vous a dit qu'il n'était pas un inconnu pour moi. En effet, il y a onze ans, lorsque les religieux de nos écoles libres venaient d'être chassés, et que ces écoles risquaient d'être fermées par la violence, je fis appel aux hommes de cœur et de dévouement, et dans le canton de Fribourg il se trouva un homme de foi qui répondit à mon appel. Permettez que je l'en remercie publiquement.

« Ici, vous êtes plus heureux. Vous n'avez pas besoin de fonder des écoles libres. Les autorités et la population marchent d'accord et sentent le besoin de mettre Dieu à la base de l'enseignement. Des échos sont arrivés jusqu'à mon oreille, qui m'ont appris qu'on avait comparé, ce matin, les instituteurs à des tapis-

siers. Peut-être le mot a-t-il été changé par le téléphone. Il faut des tapissiers pour orner une maison ; mais avant tout il faut des maçons pour en poser les fondements, et en édifier les murailles. Instituteurs et institutrices, vous êtes appelés à édifier une grande œuvre, et pour qu'elle soit solide, il faut qu'elle repose sur une base indestructable. *Nisi Dominus ædificaverit domum in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Dans les maisons solides, il y a des fondements solides. L'œuvre à laquelle vous travaillez exige la coopération de deux ouvriers : le prêtre et l'instituteur.

« La maison édifiée, vous y mettez d'admirables tapisseries, c'est-à-dire l'ornement de la science ; vous passez aussi le vernis de ces sciences qui donnent du brillant, comme la cosmographie, la météorologie et ces sciences qui portent de noms barbares de si gracieuses fleurs. Embellissez la maison ; nous y applaudissons. Faites-y resplendir toutes les lumières, mettez-y tous les progrès ; nous n'en avons pas peur. Quand nous aurons fait cela, nous aurons fait une grande chose dans le canton de Fribourg.

« Ceux qui, après avoir visité l'exposition de Zurich, viendront alors au milieu de nous, y trouveront l'exposition vivante de ce que l'Eglise et l'école ont fait en formant avec les vertus des premiers siècles les citoyens des temps nouveaux. »

Monseigneur termine en portant son toast à cet avenir du canton de Fribourg, à l'avenir de l'école aidée, soutenue par l'Eglise, fortifiée par cette belle association de toutes les forces du pays. (Applaudissements répétés.)

### Toast de M. H. Schaller, directeur de l'instruction publique.

Monseigneur,  
Mesdames et Messieurs,

Vous avez porté un toast au conseil d'Etat ; le conseil d'Etat accepte avec plaisir ce témoignage de sympathie et il me charge de vous en remercier. La tâche de l'Etat est rendue facile lorsque le vénéré chef du diocèse veut bien nous prêter l'appui de son autorité, de son éloquence incomparable et de son cœur d'apôtre. Aussi nous sera-t-il permis de considérer l'avenir avec confiance et de nous préparer à la revanche.

A propos de revanche, permettez-moi, Messieurs, d'invoquer un souvenir historique qui m'a toujours frappé. C'était en 1806. Après les batailles d'Iéna et d'Auerslædt, la Prusse était foulée aux pieds par le vainqueur ; ses forteresses étaient livrées à la France ; ses provinces disloquées, ses trésors épuisés, sa population réduite à six millions d'habitants et son armée à 40,000 hommes. Que fit la Prusse dans cette détresse extrême ? Elle ne se laissa point abattre ; elle se recueillit. Ses hommes d'Etat et ses hommes de guerre étudièrent les causes de la défaite ; ils firent le choix des remèdes et ils les appliquèrent avec une rare énergie. La nation tout entière se groupa autour de son gouvernement,

et la revanche fut assurée. En 1812 déjà, la Prusse entrat en lice avec 100,000 combattants ; en 1813 elle en avait 200,000 ; en 1814 ses soldats entraient en vainqueurs dans Paris et en 1815 ils préparaient à Ligny la grande journée de Waterloo. La Prusse est devenue l'Empire d'Allemagne et elle gouverne aujourd'hui 45 millions d'hommes. Vous me pardonnerez Messieurs, de vous avoir entretenu longuement d'une puissance étrangère, d'une puissance qui a peu les sympathies de la race romane ; mais je tenais à vous rappeler ce que l'on peut faire avec l'union, la confiance en soi-même et la persévérence.

Nous aussi, Mesdames et Messieurs, nous avons une revanche à poursuivre sur le terrain scolaire. Elle ne nous coûtera ni des flots de sang, ni des milliards ; mais nous imiterons l'exemple de la Prusse et surtout sa persévérence. Et d'abord nous devons nous recueillir et examiner notre conscience. Avons-nous toujours observé les prescriptions légales ?

Instituteurs, avez-vous tenu régulièrement vos écoles ? Y avez-apporté la préparation, les soins, la méthode nécessaires ? Avez-vous travaillé à votre perfectionnement ? Avez-vous suivi toutes les recommandations de vos supérieurs ? Oui diront beaucoup d'entre vous, mais d'autres s'humilieront comme ils l'ont fait ce matin et prendront d'énergiques résolutions.

Commissions scolaires, je voudrais vous voir ici plus nombreuses. Votre présence à nos réunions témoignerait de l'intérêt que vous portez à l'école. Avez-vous usé de toute votre influence, pour assurer une fréquentation régulière, prévenir et réprimer les absences, encourager vos instituteurs dans leur tâche difficile, les soutenir quand ils font leurs devoirs ?

Pères de famille, avez-vous toujours compris l'importance de l'instruction et de l'éducation de vos chers enfants ? N'avez-vous pas quelquefois favorisé leur insubordination ? Ne pourriez-vous pas en leur parlant français dès le berceau vous faire l'auxiliaire de l'instituteur et écarter un des plus grands obstacles aux progrès scolaires dans notre canton ?

A tous ces maux les remèdes sont étudiés, ils sont connus. Nous en avons la preuve dans ces rapports si bien faits, qui ont servi de base à nos discussions de ce matin. Mais vous le savez mes chers amis, la difficulté est de les appliquer. Dans une question de cette importance, un des orateurs précédents l'a dit déjà, il faut le concours de tous les pouvoirs ecclésiastiques et civils ; il faut l'union de toutes les volontés, de celle de la famille, de l'instituteur et des enfants. Dédaignons en ces matières les stériles provocations de l'esprit de parti. Ceux qui sèment ainsi l'inquiétude et la méfiance parmi les populations se font les complices inconscients de toutes les oppositions et de toutes les résistances. Poursuivons notre but sans nous y arrêter. Qu'il n'y ait dans notre canton qu'un cœur et qu'une pensée en matière scolaire, celle de la revanche. Unissons nos forces et travaillons ensemble avec confiance. Tous nous sommes animés de l'amour

ardent pour notre patrie. Tous nous voulons le bonheur des populations fribourgeoises et l'honneur du canton. Je bois donc au corps enseignant et à la revanche scolaire.

### Toast de M. le chanoine Tschopp.

Messieurs,

Vous avez entendu, il y a quelques instants, des paroles bien senties à l'adresse du clergé si dignement représenté par le chef du diocèse, qui est venu, a vu et a gagné tous les cœurs. A côté de l'autorité ecclésiastique, il y en a une autre, qui mérite également et notre respect et notre dévouement. C'est l'autorité civile, si bien représentée cette année encore à la réunion pédagogique. Permettez-moi de remercier Monsieur le président et les membres du conseil d'Etat de la bienveillance qu'ils témoignent à notre association et de leur porter un toast au nom de ses membres.

Trois biens rendent les peuples grands et heureux : les biens religieux, les biens intellectuels et moraux et les biens matériels. Le gouvernement doit protéger les premiers et favoriser les autres : c'est la mesure d'après laquelle l'histoire impartiale jugera tout pouvoir. Personne n'accusera le gouvernement de Fribourg de ne pas protéger les intérêts religieux. Et la preuve qu'il est soucieux des biens intellectuels et moraux, nous l'avons dans l'élaboration d'une nouvelle loi scolaire, loi qui améliore la position de l'instituteur et qui décharge les communes pauvres.

On a dit que le bon père est un homme qui plante pour l'avenir. On peut appliquer cette parole au gouvernement. La semence qu'il jette produira ses fruits en son temps. Quand nos populations jouiront d'une meilleure éducation et instruction, nous pourront espérer passer de la centralisation à la décentralisation. Je porte mon toast au gouvernement du canton de Fribourg.

### Toast de M. Progin, Inspecteur.

Monseigneur,  
Mesdames les institutrices,  
Messieurs,

En examinant, il y a quelques années, les tableaux suspendus dans le salon d'un parent, je fus agréablement surpris de trouver au pied de l'un d'eux les paroles suivantes : « Prions comme si nous ne pouvions rien ; travaillons comme si nous pouvions tout. » C'était écrit et signé de la main de Mgr Mermillod, alors évêque auxiliaire de Genève.

Ce double conseil n'est jamais sorti de ma mémoire ; souvent il a été pour moi un guide et une force, et il me revient à l'esprit d'une manière plus pressante et plus lumineuse en ce moment où je suis appelé à saluer dans cette enceinte les délégués des cantons confédérés et en particulier nos bons amis du Valais.

Il me semble que ces chers confédérés avant nous et mieux que nous ont compris la profondeur de ce *prier comme ne pouvant rien*, admirable appel à la piété humble et confiante, mais dégagée des morbifiques inspirations du respect humain ; il me semble qu'avant nous et mieux que nous ils ont senti la force de ce *travailler comme pouvant tout*, expression de l'indomptable courage, de la persévérente énergie qui méprise le temps, franchit les obstacles, use par la patience ou brise par l'attaque vigoureuse toutes les résistances.

Le Valais tout spécialement, quels efforts n'a-t-il pas déployés dans le domaine de l'instruction populaire, pour se former un corps enseignant à la hauteur des exigences actuelles, pour établir une législation sévère et surtout en obtenir l'application, pour ouvrir des écoles dans chaque hameau, pour aller, si j'ose ainsi dire, déposer ces écoles au fond des gorges profondes ou les suspendre aux flancs des montagnes rapides et jusque dans la région hantée par les chamois ! C'est par des sacrifices énormes, par un dévouement complet, par des luttes soutenues en dépit de toutes les chances d'impopularité que les gouvernants du Valais ont prouvé à la Suisse combien est calomnieuse l'affirmation que les catholiques ne veulent pas l'instruction, que notre religion craint la lumière.

Nous vous saluons donc, chers délégués des cantons confédérés, Valaisans fidèles à l'amitié comme à l'antique foi de vos pères, lutteurs patients, mais inébranlables comme les assises rocheuses de vos vieilles Alpes, patriotes énergiques, dont la chaleureuse ardeur ne s'attérit point au contact des glaciers ni au souffle des âpres aquilons. La réunion de ce jour, qui nous a permis de vous voir, de vous entendre, de serrer la main de votre amitié chargée des fruits mûrs de l'exemple et du bon conseil, marquera comme l'une des plus décisives dans ce travail de la revanche dont nous parlait tout à l'heure M. le directeur de l'Instruction publique Schaller. Bénis et dirigés par un évêque dont l'intelligence et le cœur sont à la hauteur de toutes les situations difficiles, réchauffés au contact de votre amitié généreuse, nous prierons comme vous, sachant bien que sans Dieu nous ne pouvons rien, mais nous agirons aussi virilement et sans crainte, nous relèverons dans le canton de Fribourg le drapeau de l'instruction populaire, nous l'élèverons à la hauteur du drapeau victorieux de Morat et de la banière resplendissante de Nicolas de Flüe.

Et maintenant, chers concitoyens, Fribourgeois amis de l'instruction, unissons nos voix et nos cœurs pour nous écrier tous ensemble : *Vive le Valais ! vivent ses hommes d'école courageux !* (*Applaudissements prolongés.*)

## **Toast de M. Louis Allet, secrétaire de l'instruction publique du Valais.**

Monseigneur,  
Messieurs.

Nous voyons souvent dans une famille un frère avoir une préférence toute particulière pour l'un ou l'autre de ses frères et sœurs. Il est donc aussi naturel et permis, à nous Valaisans, de garder une affection, un amour tout spécial pour l'un des vingt-deux frères composant notre chère famille, la Confédération suisse ! Ce frère a les mêmes aspirations que les nôtres, dans toutes les luttes politiques et religieuses, nous le voyons marcher avec nous la main dans la main, toujours nous le trouvons à nos côtés sur le champ de bataille. Ce frère, Messieurs, est votre beau et cher canton de Fribourg ! Je suis heureux et fier d'être chargé de vous apporter le baiser, le salut fraternel de votre frère le Valais. Si nous assistons peu nombreux à la belle fête d'aujourd'hui, soyez cependant persuadés, Messieurs, qu'au-delà des montagnes qui nous séparent de vous, il y a des amis qui vous aiment, des cœurs qui battent de sympathie pour vous. La grande majorité du peuple valaisan fait retentir les échos de nos montagnes au cri : Vive le canton de Fribourg ! Vive son grand et illustre évêque, le grand pacificateur de la Suisse ! Vive le clergé fribourgeois, toujours si courageux et dévoué ! Vive le gouvernement de Fribourg, toujours prêt à défendre les principes catholiques et conservateurs ! Vive cette phalange d'instituteurs et d'institutrices qui savent si bien conduire dans le chemin de la vertu et du devoir, la belle et intéressante jeunesse qui leur est confiée ! Vive enfin tout ce bon peuple fribourgeois !

Je termine mon toast en répétant les belles et mémorables paroles, prononcées par un orateur fribourgeois dans la dernière réunion des instituteurs valaisans. Si l'on demandait aux Fribourgeois : « Voulez-vous vous séparer du Valais dans les luttes politiques et religieuses, il s'écrierait « Jamais ! » Et si l'on posait la question aux Valaisans : « Voulez-vous continuer à marcher la main dans la main avec Fribourg, ils répondraient : « Avec Fribourg, toujours ! »

## **Toast de M. Gapany, inspecteur au district de la Sarine et à la ville de Fribourg.**

Monseigneur.  
Mesdames et Messieurs,

Je salue dans ces grandes et solennelles assises pédagogiques le vaillant district de la Sarine et l'antique cité des Zähringen. Ce district et cette cité portent haut le drapeau de l'Eglise, de la

patrie suisse et de la patrie fribourgeoise. L'Eglise, vos ancêtres l'ont aimée et vous l'aimez aussi, heureux habitants de cette contrée et de cette noble ville. Votre foi a été menacée au XVI<sup>e</sup> siècle; des héros se sont levés pour la défendre: les Schneuwly et les Canisius ont refoulé l'erreur loin de vos frontières, et la vérité intégrale est restée debout sur vos terres et au dedans de vos remparts. Dans vos murs se sont succédés d'illustres et saints pontifes, qui tous ont combattu les bons combats de la foi, et, à l'heure présente, vit au milieu de nous un grand évêque, Monseigneur Mermillod, qui perpétue les traditions de ses prédécesseurs, et qui donne un nouvel épanouissement à notre foi, en ravivant au sein du peuple les antiques pèlerinages, chers à Canisius et aux héros chrétiens de la cité. (Applaudissements prolongés.)

Et la patrie suisse et la patrie fribourgeoise qui dira combien vous les avez aimées? Notre histoire nationale et cantonale chante et les hauts faits de nos aïeux qui se sont illustrés sur les champs de bataille, et les mémorables actions de nos grands hommes contemporains, qui ont vaincu et terrassé le radicalisme, dans nos solennelles assises populaires, alors que tout espoir semblait à jamais perdu. (Bravos répétés.)

Ce district et cette cité sont dignement représentés dans cette enceinte. J'acclame ici le préfet de la Sarine, fils de M. l'avocat Wuilleret, ce noble champion de nos grandes luttes politiques, cet infatigable magistrat qui a rendu des services si éminents à son pays; j'acclame ensuite l'autorité judiciaire dans la personne de M. Python, si justement apprécié par ses talents, par la pureté et l'énergie de ses principes.

La cité nous envoie ses délégués: M. le syndic Chollet et d'autres membres du conseil communal nous honorent de leur présence; elle s'associe à nos travaux; elle nous encourage par ses largesses; ce vin d'honneur qui nous est offert, témoigne de l'intérêt qu'elle nous porte.

D'un autre côté, elle travaille avec succès à doter ses enfants du grand bienfait de l'éducation et de l'instruction chrétiennes; elle multiplie et dédouble ses écoles en s'imposant les plus lourds sacrifices.

Recevez Monsieur le syndic, nos hommages et nos félicitations. Continuez etachevez l'œuvre commencée. Mgr Mermillod, notre infatigable et illustre évêque, a daigné visiter tous vos établissements d'instruction et d'éducation; c'est un honneur pour vous; vous saurez toujours en retour de cette haute marque d'intérêt, témoigner votre gratitude à l'évêque en lui présentant des élèves dignes de son noble cœur et de sa grande âme.

Vive le district de la Sarine et vive la cité de Fribourg! (Applaudissements répétés.)

M. Chollet, syndic de Fribourg, a répondu en quelques paroles, remerciant des vœux formés pour la ville qui est heureuse de donner aujourd'hui l'hospitalité à la Société d'éducation. M. Chollet

souhaite à cette dernière succès et prospérité pour la cause commune de l'instruction populaire, que nous devons avoir tous à cœur.

### Toast de M. Hermann, Instituteur.

Mesdames et Messieurs,

Une petite fille vint au monde dans l'antique cité des Zæhringen ; elle reçut à son baptême le beau nom de Société fribourgeoise d'Education. Après avoir visité les différents districts de notre canton, elle revint avec plaisir dans le lieu témoin de sa naissance et de ces premières joies. Cette enfant est maintenant une belle jeune fille de douze ans, d'une constitution robuste et d'une santé florissante ; elle donne les plus belles espérances pour son avenir, et elle est déjà assez intelligente pour exprimer aujourd'hui à sa mère chérie l'expression de sa reconnaissance et de son amour filial.

Oui, Mesdames et Messieurs, notre Société a une mère, et cette mère est l'Association du Pius-Verein. C'est à des membres du Pius-Verein que notre Société d'Education doit son existence. Cette association qui toujours travaille à faire le bien, ne voyait pas sans inquiétude les instituteurs fribourgeois catholiques associés aux instituteurs protestants des cantons voisins ; comprenant que la pédagogie des catholiques ne peut pas être la même pédagogie que celle des protestants, parce que l'éducation des enfants catholiques n'est pas la même que l'éducation des enfants protestants et voulant grouper sous un même drapeau (le drapeau de l'éducation catholique), les instituteurs fribourgeois et tous les amis de l'instruction, l'Association du Pius-Verein fonda la Société fribourgeoise d'Education.

Qu'elle reçoive donc les hommages et les remerciements de sa fille bien-aimée !

C'est une belle fête aujourd'hui pour cette jeune fille ; elle a reçu ce matin le sacrement de la confirmation de Sa Grandeur Mgr Mermillod, de cet illustre prélat, qui à l'éloquence et à l'infatigable activité de Bossuet joint la charité et la douceur de saint François de Sales.

Et maintenant, fortifiée et éclairée par les dons du Saint-Esprit, la Société fribourgeoise d'Education est une chrétienne accomplie, elle grandira en force et en sagesse devant Dieu et devant les hommes, et à l'avenir elle donnera au monde, le spectacle de ses vertus et de ses travaux. Elle n'a qu'à suivre l'exemple de sa mère, l'Association du Pius-Verein, laquelle est grande par ses vertus religieuses et patriotiques, grande par ses travaux et par les bienfaits qu'elle répand sur les populations catholiques de la Suisse et en particulier sur celles du canton de Fribourg.

Aux membres du Pius-Verein, fondateurs de notre société, mon toast. (Applaudissements.)

---